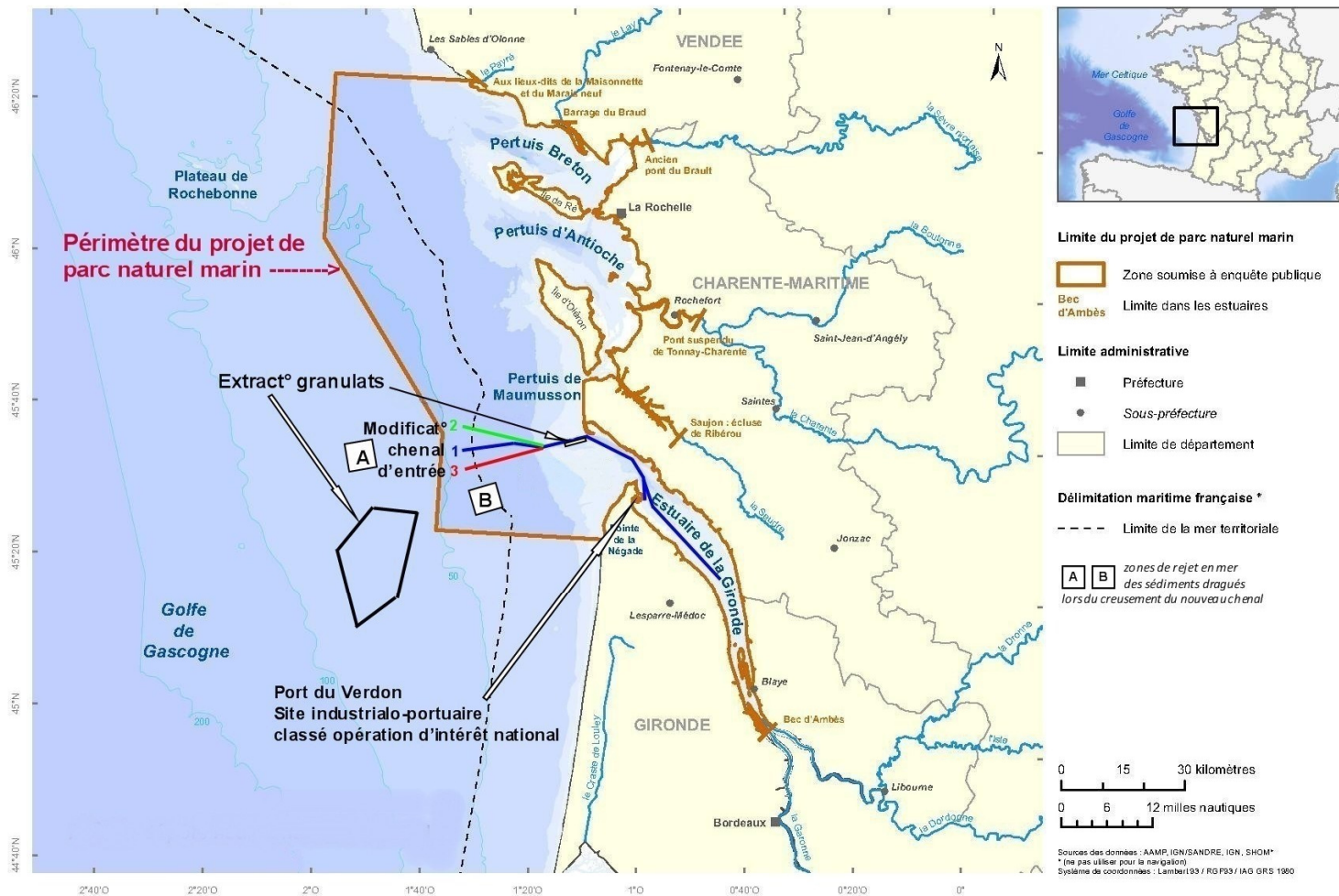


PARC NATUREL MARIN GIRONDE/MER DES PERTUIS :

C'EST SIGNE !

CARTE PARC NATUREL MARIN

2013



Notre association *Une Pointe pour Tous* a participé aux travaux de préparation, notamment grâce à la présence, entre autres, de notre Vice-président rive droite J. Gervais à la plupart des réunions thématiques. Réunions au cours desquelles nous avons maintes fois insisté sur le manque de cohérence entre l'étendue du parc en projet et un conseil de gestion unique ou les problématiques et les acteurs seraient trop diversifiés. Nous n'avions pas été écoutés et c'est une gouvernance verticale, conduite par un Conseil de gestion centralisé, qui avait été alors retenue.

Comme nous l'avions prévu des blocages, politiques notamment, sont très vite apparus et le projet est resté figé entre 2012 et 2014. Trois ministres de l'Environnement se sont succédé pendant ces deux ans et rien n'a bougé. Soutenus par les élus locaux du Pays Royannais, nous avons repris alors notre bâton de pèlerin : rencontres avec D. Bussereau et Ph. Plisson (présidents successifs du SMIDDEST*) en décembre 2013 et janvier 2014, puis audience au Ministère de l'Aménagement Durable en janvier 2014 avec le cabinet du ministre Philippe Martin (grâce à l'intervention de Dominique Bussereau). Nous y avons défendu l'importance de la création de ce parc bien sûr mais aussi la nécessité de prise en compte d'une problématique spécifique « estuaire de la Gironde », et donc la nécessité de la création d'un

comité de gestion propre à l'estuaire et à son panache. Ce qui ne nous a absolument pas semblé antinomique avec la gestion « amont » engagée par Ph Plisson et le SAGE*, option défendue lors de notre entrevue avec Mr Plisson.

La nomination de Ségolène Royal au ministère de l'Écologie en avril suivant permet alors sans aucun doute un redémarrage de la procédure. Grâce à l'intervention de sa Vice-présidente, Régine Joly, nous sommes reçus au Conseil Régional du Poitou-Charentes le 22 mai 2014. Nous proposons à nouveau de modifier le type de gouvernance centralisé choisi en 2011 dans le projet initial.

Cette fois-ci la dynamique est enclenchée, la proposition est transmise au ministère et le 26 juin Ségolène Royal fait voter un amendement à la loi bio-diversité. Cet amendement visait à « *modifier la gouvernance des parcs marins de façon à pouvoir créer Gironde/Pertuis* ».

Enfin lors de trois réunions organisées en décembre à Bordeaux et Royan, où nous étions présents, ainsi qu'à la Roche-sur-Yon, la Préfète de Charente-Maritime a informé les élus et les associations de la création prochaine du parc marin, programmée pour le premier semestre 2015. La gouvernance du futur parc est précisée : 3 Comités géographiques locaux seront créés, coordonnés par le Conseil de gestion :

- littoral vendéen ou Pertuis Breton
- mer des Pertuis ou Pertuis d'Antioche
- estuaire de la Gironde

*SMIDDEST acronyme du Syndicat Mixte Inter-régional pour le Développement Durable de l'ESTuaire

*SAGE Shéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Un calendrier sur 8 années !..

Décembre 2007 : réunion organisée à Royan par Didier Quentin en présence de Jérôme Bignon, Président de l'Agence des Aires Marines protégées. Lancement du projet, à l'époque pour lutter contre le terminal méthanier.

2008 : *Une Pointe pour Tous* lance une pétition en faveur de la création du parc marin qui recueillera 10 000 signatures.

2008 à 2010 : installation de la Mission d'études à Rochefort et préparation du projet . 400 réunions furent organisées sur l'ensemble de la zone. *Une Pointe pour Tous* a participé activement à ces travaux.

Été 2011 : enquête publique dans les 117 communes concernées

Début 2012 : le dossier final est transmis au Ministère de l'Écologie

Printemps 2012 au printemps 2014 : blocage du projet pour les raisons évoquées plus haut

Janvier 2014 : *Une Pointe pour Tous* est reçue au Ministère de l'Écologie

Mai 2014 : *Une Pointe pour Tous* est reçue au Conseil Régional du Poitou-Charentes. Le processus est relancé.

Juin 2014 : Ségolène Royal fait voter la modification de la gouvernance des parcs marins

Décembre 2014 : la Préfète de Charente-Maritime organise trois réunions et annonce la création du parc marin Gironde/Pertuis pour le premier semestre 2015.

4 avril 2015 : signature du décret de création par la Ministre de l'Écologie

La nomination des membres des Comités géographiques et du Conseil de gestion interviendra dans les mois qui viennent. Nous sommes évidemment candidats.

*La genèse laborieuse du parc marin a enfin abouti à la signature du décret samedi 4 avril. Nous tenons à remercier tous les adhérents d'Une Pointe pour Tous qui nous ont soutenus , ainsi que Marylin Simoné *, Régine Joly, Didier Quentin et Dominique Bussereau qui n'ont pas ménagé leur peine au cours de cette gestation difficile.*

(élue rochelaise Vice-présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes)*

Parc Naturel Marin et extraction de granulats.

Notre satisfaction est entachée par la concession d'extraction de granulats du Matelier. Cette demande de concession a pu se glisser dans la brèche et le calendrier administratif d'instruction du projet, encadré par la loi, empêche le Parc Naturel Marin de s'y opposer.

Date limite de dépôt des avis 17/12/2014

A noter que l'Agence des Aires Marines Protégées avait jusqu'à cette date la possibilité d'émettre un avis dès le décret de création sans attendre la nomination du Comité de gestion.

Occasion manquée , il n'aura manqué que 4 mois !

Une réunion dite de concertation, sur ce projet, est organisée en Préfecture de La Rochelle le 13 avril. Nous serons évidemment très attentifs à ce qui va y être décidé.

Le conseil d'administration du collectif